

CAP Maintenance des Matériels

Option matériels agricoles

(RNCP 29656)



Statut

Elève

Apprentissage

Contrat de professionnalisation



Durée de la formation

2 ans

Après la 3^{ième}



Le CAP (certificat d'aptitude professionnelle) est un diplôme professionnel national délivré par le Ministère de l'Education nationale qui forme aux techniques et aux savoir-faire professionnels des métiers.



Missions

Le titulaire du CAP prépare et organise ses interventions sur les matériels agricoles :

- entretien et réparation
- changement d'éléments, d'organes ou de pièces lors de la dépose-repose ou du démontage-remontage de sous-ensembles
- réalisation des mesures simples et des contrôles sur les parties mécaniques, électriques, hydrauliques ou pneumatiques
- En fin d'intervention, rendre compte à sa hiérarchie et à son client.



Contenu de la formation

Enseignements professionnels

Maintenance périodique
Pré-diagnostic
Maintenance curative
Organisation et réalisation de l'intervention
Réception/restitution du matériel

Enseignements généraux

Français
Histoire/géographie
Mathématiques, sciences physiques/chimiques
Education sportive
Langue vivante



Les matériels

Tracteurs, moissonneuses-batteuses... constituent le cœur de l'activité du titulaire du CAP option matériels agricoles.



Exemple de métier

Mécanicien



Poursuite d'études

